TP 5 : Cabinet Immobilier

Un cabinet spécialisé dans l'immobilier commercial souhaite mettre en place une nouvelle base de données lui permettant de mieux gérer l'offre et la demande concernant sa clientèle. A cette fin, il vous fournit les informations suivantes.

Tous les clients sont caractérisés par un numéro de client, le nom de la personne assurant le contact et son numéro de téléphone. Le nom de l'enseigne que représente le client est également une information importante, mais elle n'est pas systématiquement renseignée. Un client peut soit proposer une local commercial à la location, soit faire une demande pour un local satisfaisant certains critères détaillés plus loin.

Un local commercial mis à la location est décrit en premier lieu par son adresse et sa superficie. Un local commercial peut avoir des façades donnant sur une ou plusieurs rues. On souhaite connaître pour chaque rue, la surface vitrée de la façade et le nombre de portes. Les rues sont elles mêmes décrites par leur nom, leur type (boulevard, allée, rue piétonne,...) et leur clientèle (haut de gamme, populaire, mixte,...). De plus, pour chaque local commercial, on doit connaître le client qui le propose en location, et le montant du loyer. Enfin, un local possède un bail commercial pour une activité donnée. Une activité est décrite par un code et un libellé (Tous commerces, Equipement de la personne, Alimentaire,...). Une activité peut englober d'autres activités. Par exemple, l'activité Equipement de la personne englobe l'activité vestimentaire et maroquinerie. Ainsi, un local possédant un bail pour l'activité Equipement de la personne peut accueillir un magasin de vêtement, mais l'inverse n'est pas vrai.

Une demande effectuée par un client est caractérisée par un numéro de demande, une surface minimale pour le local recherché, une surface maximale, un loyer maximal, la liste des rues dans lesquelles le client recherche un local et l'activité que le client souhaite exercer dans le local.

Afin de bien maîtriser l'évolution du marché, le cabinet souhaite garder un historique de toutes les transactions (offres et demandes en location) qu'il a enregistrées pour ses clients. Ainsi, pour chaque offre de location ou demande de local, il est nécessaire d'enregistrer son état (non traitée, en cours de négociation, traitée) et par qui elle a été traitée (le cabinet ou un concurrent). Il est à noter qu'un même client peut faire plusieurs offres et/ou demandes en parallèle.

- 1. Concevoir le modèle Entité-Association.
- 2. Déduire le modèle relationnel.
- 3. Créer la base de données.